

## Rapport du séminaire doctoral du LMI-MaCoTer

Séance du 28 octobre 2022 - suivie de la réunion de la coordination du séminaire

### **Etaient présents au séminaire :**

Abdoulaye BABA DARFA, Aly DIALLO, Adi HAÏDARA, Nana KIMBIRI, Aminata MALLE, Soumana MAÏGA, Mamadou Ousmane OUANE, Kalilou OUATTARA, Aïssa Essi PENGOU MBA, Boubacar SANGARE, Maryama SISSOKO, Mohammed TRAORE et Hama YALCOUYE.

**Présentatrice :** Aïssa Essi PENGOU MBA

**Modérateur :** Mohammed TRAORE

**Rapporteur :** Maryama SISSOKO

« Bien couvrir les visages avec les turbans car la route konna-Douentza est longue et sableuse ! » c'est avec cette recommandation que la présentatrice débute son exposé.

Le sujet « les circuits commerciaux de Douentza », est tiré du mémoire de Master 2 en cours d'élaboration qui s'intitule « **Les circuits commerciaux de la commune urbaine de Douentza : évolution et stratégies des acteurs locaux** » de l'étudiante Aïssa Essi PENGOU MBA.

Dans ce mémoire, il est question d'analyser l'évolution des circuits commerciaux de Douentza ainsi que les stratégies développées par les acteurs locaux pour faire face aux changements. Aïssa est partie de l'hypothèse selon laquelle les circuits commerciaux de Douentza ont subi des changements au fil du temps mais, ne cessent de se redessiner afin de faire face aux réalités qu'entraînent ces changements. De ce fait, les acteurs commerciaux réadaptent leurs stratégies à ces changements afin de pouvoir continuer leurs activités dans cette localité.

Son mémoire se divise en trois (3) parties qui sont : le cadre théorique et méthodologique, qui comprend la revue de la littérature sur l'évolution du commerce en Afrique et les systèmes d'approvisionnement des villes africaines et aussi sur la méthodologie adoptée pour la collecte des données.

La 2<sup>ème</sup> partie est consacrée à l'histoire de la ville de Douentza sur le plan commercial, en montrant ce que le commerce a apporté à l'évolution et au rayonnement de la ville depuis sa création. Et

enfin La 3<sup>ème</sup> partie est dédiée aux impacts de la crise sécuritaire de 2012 sur le commerce à Douentza en ce sens d'évoquer les multiples facettes de l'insécurité notamment les difficultés liées au commerce et le recouvrement ainsi que l'émergence d'une nouvelle légitimité en lieu et place de l'Etat. Il y est aussi question d'analyser l'économie ainsi que les conceptions sociales de la crise.

**Circuits commerciaux de Douentza :** elle identifie trois périodes qui sont :

L'évolution des circuits à travers les différentes formes de mobilités commerciale de Douentza avant et pendant la colonisation ; brève analyse des reformes et régulation du commerce ou l'évolution du commerce au Mali, et à Douentza en particulier, et les impacts de la crise de 2012 sur le commerce ainsi que les stratégies de réadaptations développées dans la localité.

Avant de développer ces points, Aïssa nous fait une brève présentation de sa zone d'étude, Douentza qui est situé à l'extrême nord de la région de Mopti, au Mali. Le cercle est composé de quatorze communes rurales et une commune urbaine, Douentza, comptant dix quartiers avec une population de 29.437 habitants.

Douentza était une ville centrale, de transit, un carrefour qui réunissait les différents caravaniers venus dans d'autre régions du Mali, ce qui explique la diversité ethnique qui existe dans l'actuel cercle, nous informe-t-elle.

Elle continue en nous informant que, l'avènement de la crise de 2012 qui a fait de Douentza une ville occupée, l'a rendue pratiquement inaccessible, dangereuse : on y assiste à des enlèvements et règlements de compte, créant ainsi la psychose chez la population. A ce niveau, elle signale la difficulté de terrain liée à cette situation et la méthodologie utilisée (qualitative et quantitative) pour l'enquête de terrain. Elle s'est entretenue avec soixante-deux (62) personnes au total dont trente-sept hommes et vingt-cinq femmes.

Sur les 14 communes, l'enquête a concerné 4 d'entre elles et se sont déroulées individuellement et en focus groupes. Les enquêtés sont les notables, les commerçants, les fonctionnaires ainsi que certains représentants des services administratifs (impôts, contrôle financier) etc.

Les enquêtes se font rarement sans obstacles, Aïssa dévoile ceux rencontrés lors de la phase terrain : la méfiance des enquêtés ainsi que les manques de données concrètes au niveau de certains services administratifs tel que les impôts etc. Après avoir livré ces informations sur Douentza place à **l'évolution des circuits commerciaux à travers les différentes formes de mobilités et de commerce de Douentza avant et pendant la colonisation.**

Il est question dans cette partie des conditions de circulation des commerçants et de leurs échanges dans le marché, ainsi que du regard notamment porté sur les différents mouvements qui ont eu lieu dans cet espace durant cette époque.

Elle poursuit en disant que, pendant la colonisation, de nombreux documents (rapports commerciaux) attestent que la localité de Douentza réunissait d'autres commerçants de la sous-région en l'occurrence les « Haoussan ké » qui venaient de Sokoto au Nigéria vers Salamda, au Ghana. Ces commerçants ravitaillaient Douentza avec des produits manufacturés d'origine anglaise et en retour, ramenaient avec eux du bétail acheté à Douentza. Cela démontre que cette zone a toujours été importante pour le commerce et pour d'autres formes de mobilité, explique Aïssa. C'est ainsi que pour la régulation de cette mobilité commerciale, dans ladite localité, l'administration coloniale avait instauré un système de contrôle permanent avec paiement des patentes et des droits de places dans les marchés ainsi que le paiement annuel des impôts obligatoire pour les contribuables. Les commerçants, qui refusaient de se soumettre à cette règle, qu'ils qualifiaient d'obstacles, inventaient des stratégies afin de contourner les postes de contrôle. Ils évitaient notamment les marchés sous surveillance de la gendarmerie ou en allant jusqu'à camoufler les marchandises, ce qui prouve que ces commerçants ont toujours eu des stratégies de contourner ce qu'ils considèrent comme des obstacles par eux, remarque Aïssa.

Quant aux circuits de liaison commerciale de Douentza, ceux-ci n'ont pas connu de grands changements durant et après la colonisation, poursuit Aïssa, à part quelques modifications remarquées sur les nouveaux produits introduits par les blancs.

Elle informe ensuite que les véritables changements structurels et géographiques du secteur commercial de Douentza ne se feront qu'après l'Indépendance, notamment avec l'arrivée de nouveaux acteurs politiques ainsi que quelques révolutions observées au niveau de la régulation du commerce.

### **Les circuits commerciaux de Douentza à l'indépendance :**

Elle nous rappelle ici que la volonté politique de la 1<sup>ère</sup> République était de se défaire de l'héritage colonial en affirmant l'indépendance du pays. Pour bien mener cette politique, poursuit-elle, l'Etat malien a élaboré une politique économique avec la création des sociétés d'Etat comme la SOMIEXE, l'OPAM etc. qui disposaient respectivement du monopole de l'import-export et de celui de l'achat et de la redistribution exclusive des produits céréaliers à l'intérieur du pays. Le choix de ses deux sociétés d'Etat n'est pas anodin car, pour étudier l'évolution des circuits commerciaux du Mali en général et de Douentza en particulier, il est impossible de ne pas les mentionner car,

elles étaient de véritables armes pour permettre à la 1<sup>ère</sup> République de contrôler le secteur commercial du pays.

C'est ainsi que pour faire participer la population à cette politique, il y a eu la mise en place des coopératives de consommation auxquelles participaient également les commerçants. Pour accéder donc aux produits, il fallait impérativement intégrer ces coopératives ou un regroupement local appelé « ton » au niveau des villages. L'objectif de ces coopératives était de faire parvenir au niveau local, les produits de première nécessité et ces sociétés d'Etat, informe Aïssa, étaient les seules distributrices et fournisseuses du réseau.

Les circuits commerciaux du Mali à l'indépendance, englobaient les zones du sud où étaient situées ces sociétés d'Etat et, pour les ravitaillements, les commerçants étaient obligés d'aller vers ces zones. C'est avec l'arrivée du libéralisme économique dans les années 1980 qu'il y aura l'émergence des acteurs économiques privés au Mali, par conséquent, ces sociétés d'Etat avec leurs coopératives perdent leur privilège. Le libéralisme a aussi contribué au changement de comportement à la fois chez le commerçant et chez le consommateur, qui étaient tous deux libres de choisir de l'endroit où se réapprovisionner sans passer forcément par les services étatiques. Aïssa stipule ici que l'Etat a perdu le contrôle du marché face au libéralisme commercial, notamment au niveau local, car ayant du mal à faire respecter les prix chez les revendeurs. Ainsi, elle informe que cela est traduit par certains enquêtés à Douentza (cf. au document) comme une défaillance de l'Etat et entraîne en conséquence des méfiances ainsi que l'éloignement des acteurs commerciaux de l'Etat, et conduit chacun à agir selon sa guise. Elle continue en disant que cette situation favorise aussi la multiplication des petits circuits et la commercialisation des produits à côté des circuits reconnus par l'Etat.

Par ailleurs, pour ce qui relève du choix de destination des commerçants de Douentza, leurs stratégies d'approvisionnement ainsi que l'écoulement de leur produits, l'évolution a été plus déterminante, nous apprend Aïssa. En effet, à l'époque coloniale, les mouvements commerciaux étaient plus centrés vers les régions du nord (Hombori, Gossi, Tombouctou etc.) et se destinaient principalement vers les pays de la sous-région comme le Burkina, le Niger, le Ghana. Mais à la suite de l'insécurité alimentaire de 1972-1973 et aussi à cause de l'investissement limité de l'Etat dans les routes qui mènent au nord, les commerçants étaient obligés de se diriger vers le sud du pays.

Aussi les itinéraires commerciaux changent en fonction des destinations, comme le témoigne son interlocuteur (cf. le document).

### **Crise de 2012 et les stratégies d'adaptation des commerçants**

Les années 2000 introduisent deux faits marquants dans le commerce à Douentza nous informe Aïssa : les commerçants se rédigèrent vers leurs anciens circuits commerciaux au nord et au sud-ouest, (Gao, Tombouctou, Koro, Dibo, et vers d'autres pays de la sous-région). Elle affirme que ce retour est favorisé par le délaissement lent et par le manque de contrôle marchand de l'Etat malien, ce qui favorise l'émergence des trafics illégaux des produits pétroliers, stupéfiants au nord du Mali. Et le deuxième fait marquant est le changement des structures commerciales de Douentza qui sont plus techniques et stratégiques que structurels.

Par ailleurs, Aïssa nous informe qu'il n'y a pas eu de grand changement d'itinéraires des commerçants des années 1900 à nos jours à l'exception de quelques détours occasionnés par l'évolution des infrastructures routières ou souvent causés par l'insécurité. Elle insiste tout de même sur l'insécurité qui reste la principale raison de ces détours.

Lors de l'enquête elle répertorie au total 4 circuits commerciaux qui sont les suivants : R.N. 16 ; route Diabira ou le « chemin de l'espoir reliant Douentza à Tombouctou ; la route reliant Douentza à Bamba et la dernière est celle de Bandiagara. Ces grands circuits mentionnés sont les circuits officiels de commercialisation des produits de la localité mais Aïssa note qu'à côté d'eux existent d'autres voies officieuses empruntées par les commerçants. Elle affirme par la suite qu'en raison de l'insécurité, les commerçants déclarent n'avoir pratiquement pas ou peu de bénéfice en empruntant ces circuits officiels et préfèrent emprunter les petits circuits officieux.

Cependant, Aïssa insiste que malgré ces obstacles (frais de contrôles, insécurités etc.) les commerçants circulent toujours dans la zone. En conclusion, Aïssa note 3 grandes périodes d'évolution des circuits commerciaux de Douentza : de fin 1800 jusqu'à la colonisation, de la colonisation à l'Indépendance et jusqu'à la crise de 2012. Selon elle, les changements ainsi que les ruptures politiques survenus au Mali, touchant directement ou indirectement le cercle de Douentza sont vécus différemment par les commerçants du fait qu'ils se réadaptent constamment en inventant de nouvelles stratégies pour faire face à l'évolution. Ainsi, Aïssa affirme que ces commerçants vivent grâce aux stratégies qu'ils inventent.

### **Les discussions interactives des participants :**

Après la présentation, les réactions furent vives et nombreuses dans la salle et quelques-unes sont retenues ici :

**Mohammed TRAORE** veut connaître les raisons qui ont fait qu'Aïssa s'est limitée lors de l'enquête à 4 communes sur les 14 ?

**Boubacar SANGARE** trouve le sujet passionnant et informatif, il veut savoir s'il existe une articulation entre les circuits commerciaux de Douentza avec Bamako ?

Aussi sur la période d'occupation mentionnée par l'exposante, il voudrait plus de détails : à quoi elle renvoie ? quels sont les acteurs de cette insécurité signalée ?

En mentionnant les données scientifiques ou dispositifs statistiques, fait-elle allusion aux données statistiques des services étatiques enquêtés à Douentza ? Quelle différence fait-elle entre terroriste, extrémiste et djihadiste ? (Termes à spécifier).

Enfin, il rebondit sur cette volonté politique d'affranchissement de l'héritage colonial et l'affirmation de l'indépendance du pays de la 1<sup>ère</sup> république du Mali, évoquée par Aïssa dans son exposé ; selon lui, cette affirmation est discutable en ce sens que la lecture de la thèse de Chacka Bagayoko intitulé « l'émergence d'une bourgeoisie agraire au Mali : l'exemple de la région de Bamako » en 1982, démontre tout le contraire. Également, les notes critiques d'Amselle dans « Le Mali socialiste (1960-1968) », en 1978, « Mali, ils ont assassiné l'espoir » de Moussa Konaté, 1991 infirment cette volonté politique et invite en conséquence Aïssa d'en tenir compte de ces critiques et aussi lui suggère de parler aussi de l'échec des coopératives et enfin de mentionner ces ouvrages dans la bibliographie.

**Mamadou OUANE** s'intéresse à la notion de « nouvelles légitimités » employée par Aïssa et veut savoir en quoi elle fait référence avec notion et s'il s'agissait des nouveaux acteurs ? aussi avec le contrôle du commerce sous la 1<sup>ère</sup> république, selon lui, ce contrôle est en rapport avec le socialisme où l'Etat veut tout contrôler : il recommande qu'il serait intéressant de parler d'abord du socialisme avant de s'attaquer aux « armes » du socialisme. Et en le faisant, de tenir compte du socialisme africain dont Modibo était partisan, différent du cas européen. Quant au libéralisme également mentionné par l'exposante, Ouane estime que l'introduction du libéralisme crée du désordre comme tel, n'est-il pas contradictoire ici ? Car il suppose le retrait de l'Etat mais en même temps continue de fixer les prix, est-ce vraiment du libéralisme ? aussi il explique qu'il s'agit d'un choix politique et non une imposition de l'Etat malien. Il stipule qu'elle doit expliquer que c'est une politique nationale qui contient des contradictions en ce sens que l'Etat voudrait toujours avoir un contrôle. S'agissant de la SOMIEXE, elle existait après le régime de Modibo, il voudrait savoir comment elle put continuer dans un contexte de libéralisme ? a-t-elle continué d'être fonctionnelle, notamment avec la concurrence des autres commerçants détaillants elle gardait toujours le monopôle ?

**Abdoulaye DARFA** trouve le sujet intéressant et passionnant, il voudrait savoir si Aïssa s'est entretenue durant ses travaux avec des économistes ayant travaillé sur les circuits commerciaux ? quelle définition donnent-ils ? Comment la SOMIEXE parvenait-elle à s'intégrer et s'harmoniser avec les acteurs commerciaux de Douentza qui sont à la fois pasteurs et agriculteurs et si la population était solvable avec la SOMIEXE ? Les haoussas, présent depuis les commerces transsahariens, ont-ils introduit présentement de nouveaux produits depuis le moyen-âge et quelle est leur interaction, cohabitation avec les acteurs commerciaux de Douentza ? Quelles étaient les stratégies mises en place par l'Etat pour pouvoir maîtriser les circuits commerciaux, s'il y'a des projets d'infrastructure pour les circuits commerciaux ?

**Adi HAÏDARA** quant à elle a une remarque et des questions : elle trouve que la bibliographie présentée n'est pas récente et veut savoir s'il y a une raison à cela, ensuite elle demande si les prix des produits ont connu un changement suite à la crise sécuritaire qui a causé une perturbation des circuits commerciaux ?

**Aminata Malla** porte sa question sur la méthodologie, tout comme le 1<sup>er</sup> intervenant, elle souhaite savoir les raisons du choix pour les 4/14 communes et aussi savoir quelle stratégie Aïssa a adopté face aux réticences des enquêtés à répondre à ces questions sur le terrain et si elle a choisi d'abandonner ou bien de reformuler ses questionnaires et sa dernière question voudrait savoir si faire l'enquête chez soi, est-elle plus bénéfique ou au contraire plus contraignante ?

**Nana KIMBIRI** voudrait savoir pourquoi les recherches aux archives se sont limitées à la période 1903-1918 et aussi comprendre ce qui spécifie le marché de Douentza qui malgré l'insécurité accrue reste fréquenté par les commerçants ?

**Après ce tour de table, Aïssa Répond aux différentes questions qui lui sont posées en ces termes :**

- 1- Le choix des 4 communes a été fait pour des raisons de sécurité c'est-à-dire qu'à part ces 4 communes, toutes les autres sont inaccessibles, elle les a donc choisies en fonction de l'accessibilité et de leur proximité de la ville de Douentza et enfin au fait que le marché de Douentza est très fréquenté par les commerçants de ces communes.
- 2- La réticence des commerçants enquêtés a été contournée grâce à sa stratégie qui était de les rassurer et de les mettre en confiance en déclinant son identité et son statut d'étudiant et aussi en se soumettant à leur série de questionnaire.
- 3- Enquêter chez soi est plus ou moins avantageux car les commerçants d'autres localités restent méfiants et évasifs. L'appartenance à la localité est un atout mais il faut surtout aller

se présenter aux notabilités. En conclusion, l'expérience a été plus contraignante qu'avantageuse.

- 4- Pour l'articulation des circuits commerciaux de Douentza et ceux de Bamako, il existe une continuité, une relation entre les deux localités.
- 5- Différences entre terroristes et djihadistes, elle ne fait pas une grande différence, pas d'investigation sur ces deux notions. Elle se limite aux explications recueillies auprès des commerçants sur places : les djihadistes obligent de respecter les habillements qu'ils estiment adéquats tandis que les terroristes s'adonnent aux vols d'objets et d'articles de valeurs, aux agressions.

A cette réponse, les réactions furent nombreuses : certains disent de nuancer les deux expressions qui ne sont pas identiques du tout, d'autres pensent que les réalités du terrain sont très différentes, aussi d'interroger la population quant à l'interprétation qu'ils font de ces différents groupes existants. Aussi de faire une recherche épistémologique des deux notions car il existe un ensemble de travaux scientifiques sur les notions : djihadistes, terroristes et salafistes etc. qu'il faudrait consulter.

- 6- En évoquant cette volonté de s'affranchir des héritages coloniaux, politiques entrepris par la 1<sup>ère</sup> République, elle répond vouloir interroger surtout cette « volonté » et non ce que pouvait laisser voir les pratiques. Elle prend note des suggestions faites sur ce point.
- 7- Pour les nouvelles légitimités, elle dit faire référence aux groupes ayant tendance à occuper les voies (nouvelle légitimité) et que les impôts sont interrogés dans le but de voir s'il y'a eu un changement observé au niveau des recouvrements avant et après la crise de 2012 (une partie du mémoire y ait consacré d'ailleurs). Il lui a été fait remarquer ici que le terme « nouvelle légitimité » pose problème car ces groupes sont des acteurs de la violence, hors la loi. C'est plutôt contradictoire et pose problème.
- 8- La spécificité du marché de Douentza réside au fait que c'est une zone carrefour où on y trouve tout. Les régions et sous régions environnantes y amènent des produits de leurs différentes localités et ainsi approvisionnent convenablement ledit marché.
- 9- Le socialisme est relaté dans le reste du document et aussi que c'était bien un socialisme africain car le régime tenait compte des réalités locales.
- 10- Le libéralisme a plutôt permis l'émergence des acteurs privés mais il existait toujours un contrôle accru de l'Etat, donc il y'a bien une contradiction dans la pratique, répond-elle.
- 11- La SOMIEXE n'a pas disparu à la suite du libéralisme mais elle a perdu son privilège d'être le seul fournisseur grossiste.



- 12- Il n'y a pas eu d'entretiens avec les économistes, elle affirme s'être plutôt focalisée sur les commerçants ainsi que les services commerciaux étatiques. Il serait plus intéressant d'interroger aussi les universitaires spécialistes de la question, réplique l'assistance.
- 13- Quant aux haoussas, ils ont introduit de nouveaux produits avec le temps, chose normale, mais ne sont plus commerçants pour la plupart à Douentza actuellement.
- 14- La bibliographie n'est pas récente du fait de l'inexistence des documents récents sur les circuits commerciaux du Mali et les prix des produits durant la crise étaient moins chers qu'actuellement. Les conséquences sociales sont entre autres les plaintes des commerçants, ce qui cause la hausse des prix.
- 15- La date de 1903-1918 parce que les documents se limitaient à cette période.

**Soumana MAÏGA**, stipule que, la méthodologie annonce l'usage des deux méthodes de recherches (qualitatives et quantitatives) mais qu'une seule, celle qualitative est visible pourquoi ? Ensuite il juge nécessaire de mentionner dans le travail que Douentza en tant que zone carrefour et de transit, y existait d'autres formes de mobilités ainsi que des relations qui se sont tissées, différentes du commerce, de veiller donc à mentionner et distinguer ces formes de mobilités ayant existées dans la localité.

Aïssa lui répond que le reste du document contient l'autre méthode et qu'un chapitre détaille bien ces remarques.

Aly DIALLO suggère à propos des circuits commerciaux, d'évoquer également ceux empruntés par les commerçants du bétail de la localité qui maîtrisent aussi bien les circuits commerciaux et s'adaptent à la crise de la localité.

Cette dernière suggestion met fin à ce séminaire doctoral la suite duquel s'est tenue la réunion du comité de gestion.

### **Réunion de la coordination du séminaire doctoral du LMI-MaCoTer :**

Après le séminaire, une réunion s'est tenue, ayant pour objectifs l'élargissement de la coordination du séminaire doctoral ainsi que le recadrage dudit séminaire.

Cet élargissement de la coordination a pour but de répartir les tâches de la coordination aux nouveaux membres retenus durant la réunion. Ils auront pour tâches entre autres de réfléchir sur les thématiques qui feront l'objet de présentations lors des prochaines rencontres, de sélectionner les différentes communications et enfin de s'accorder sur le délai de ses rencontres scientifiques entre étudiants.

Le but visé est de rendre plus scientifique le séminaire doctoral et de l'ouvrir à d'autres étudiants maliens et étrangers.

La nouvelle équipe de la coordination est composée de six (6) membres qui sont :

<b>N°</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
1	KAMPO	Aïssata
2	MAÏGA	Soumana A
3	MALLE	Aminata
4	DARFA	Abdoulaye Baba
5	OUANE	Mamadou Ousmane
6	SANGARE	Boubacar

**Prochain séminaire : fin novembre**